

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, doit être adressée à J.-B. CLOUTIER, 145, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE.—Avis.—ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaires d'écoles.—Rapport de M. l'Inspecteur Savard.—PÉDAGOGIE : Des punitions.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée et exercices de grammaire.—II, Dictée.—Dévouements.—III, Le Hottentot.—Poésie.—Le bon gîte.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Toisé.—DIVERS : Petite Revue.—Bulletin géographique.—Réflexions de Napoléon Ier sur la divinité du christianisme.—Hygiène.—Bonne et bébés.—Annonces.

AVIS

L'abonnement de \$1 à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, pour l'année 1891 est payable d'avance à J.-B. Cloutier, 148, rue St-Olivier, Québec. Toute lettre contenant de l'argent doit être enregistrée. Nous prions MM. les secrétaires-trésoriers de Manitoba, et ceux de Chicoutimi et du Lac St-Jean de vouloir bien retenir l'abonnement sur le salaire des institutrices qui reçoivent notre journal et de nous l'envoyer.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 24 février der-

nier (1891), de nommer MM. Jean Fouquet, Philéas Nadeau, Elie Duplin, Vital Turcotte et Napoléon Gosselin, commissaires d'école pour la nouvelle municipalité de "St-Louis de Westbury," comté de Compton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 février dernier (1891), de nommer MM. John Jackson, Alexandre Aubertin, François Jarrie, Thomas Henrichon et Patrick Farmer, commissaires d'écoles pour la municipalité de la "Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hochelega.

Rapport de M. l'Inspecteur Savard

Bien que les rapports de MM. les inspecteurs d'écoles soient publiés en entier dans celui de M. le Surintendant de l'Instruction publique, nous croyons être agréable à nos lecteurs en en reproduisant quelques-uns pour ceux qui ne reçoivent pas ce document officiel, et qui sont en plus grand nombre dans certaines circonscriptions. Nous savons d'avance qu'ils s'intéresseront beaucoup à lire le rapport de leur inspecteur et